

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

## Décision du 26 août 2025

### portant nominations de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

NOR : ECOG2523863S

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, notamment le 3° de son article 2,

**Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, sur proposition de leur présidente :

#### ***Communauté d'agglomération de l'Albigeois***

En tant que titulaire, Mme Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, maire de la ville d'Albi, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

En tant que suppléant, M. Roland GILLES, vice-président délégué au développement économique, à l'innovation, à l'enseignement supérieur et aux financements extérieurs.

#### **Article 2**

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 26 août 2025

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,  
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY